

MODIFICATION N°1 DU PLU

Commune de *SAINT ANDRE DE BOEGE*

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du *12/01/2021*, le conseil municipal a approuvé la modification n°1 du PLU sur le territoire de la commune de *SAINT ANDRE DE BOEGE*.

Cette délibération a été affichée le 16 janvier 2021 pour une durée de un mois conformément à l'article R153-20 du code de l'urbanisme.

Le dossier de la modification du PLU approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture et à la préfecture de la Haute-Savoie.
